



UN PROGRAMME RICHE EN DÉCOUVERTES

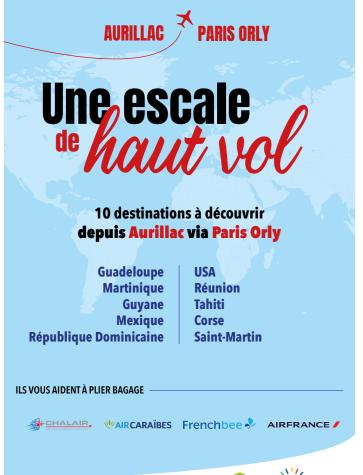
A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, Aurillac Agglo renouvelle son programme de visites partagé avec les Communes du territoire.

MOBILITÉS

LE COVOITURAGE, NOUVELLE HABITUDE

Dans le cadre de son Schéma des Mobilités, l'Agglomération agit en faveur du développement du covoiturage sur le erritoire.









Nos solutions



Réseaux informatiques Câblage cuivre et optig Sécurité réseaux Infrastructure réseau



Protection des biens Anti-Intrusion Contrôle d'accès Vidéo-protection









RELIER, RAPPROCHER. **DYNAMISER: LA MOBILITÉ EN ACTION**

'été 2025 a marqué une étape de plus vers le désenclavement de notre bassin de vie ! Après la remise en service, en décembre 2023, de la ligne de train de nuit entre Aurillac et Paris, les week-ends et pendant les vacances scolaires, et alors que ce service a déjà enregistré quelque 20 000 passagers, le mois de juillet a vu le retour des rotations quotidiennes.

Ce train, qui serpente les paysages du Massif Central jusqu'aux lumières de la capitale, répond à des enjeux cruciaux. Il donne au bassin d'Aurillac, territoire enclavé mais dynamique, une ouverture directe vers Paris intramuros, facilitant les déplacements pour les habitants, les étudiants, les professionnels, les touristes...C'est une bouffée d'oxygène pour l'attractivité locale.

Sur le plan économique, le train de nuit, qui présente des tarifs compétitifs et qui évite le coût d'une nuit d'hôtel, est une solution accessible permettant de voyager sans grever son budget! Cette ligne marque aussi des points sur les aspects écologiques. Profitant d'infrastructures déjà existantes, elle s'inscrit dans une logique de sobriété énergétique et affiche un excellent bilan carbone.

En parallèle avec la ligne aérienne régulière qui permet de relier Aurillac à la capitale en à peine plus d'une heure, offrant ainsi l'efficacité nécessaire, notamment aux voyages à vocation économique, le train de nuit quotidien vient compléter l'offre de mobilité vers l'extérieur.

Néanmoins, si le désenclavement de l'Agglomération vers Paris est essentiel, il ne faut pas en oublier pour autant les besoins de déplacements de nos habitants sur leur territoire. Afin de les couvrir au mieux, les élus

communautaires ont adopté un Schéma des Mobilités, en passe d'être labellisé « Plan de Mobilité Simplifié ». Si sa mise en œuvre est programmée sur une dizaine d'années, les premières actions concrètes seront déployées au cours de l'automne 2025. Le Schéma Directeur Cyclable, qui ambitionne de faciliter le recours au vélo pour les mouvements pendulaires à l'échelle de la première couronne aurillacoise, sera validé d'ici la fin de l'année.

Une animation spécifique sera également développée autour du covoiturage ; une ligne virtuelle sera expérimentée d'abord sur la Vallée de l'Authre, avec notamment la mise en place d'aires de stationnement, avant d'être étendue à l'ensemble du territoire. Enfin, par ailleurs. l'AFAPCA et le Pôle des Mobilités Durables accompagneront la Collectivité pour rechercher et mettre en œuvre des solutions de mobilité à l'attention des personnes en situation de handicap ou empêchées dans leurs déplacements de tous les jours.

Que ce soit au quotidien ou de manière plus ponctuelle, que l'on circule localement ou vers des destinations plus lointaines, la mobilité est un enjeu qui concerne chacun d'entre nous et auquel l'Agglomération se doit de répondre en conjuguant accessibilité, durabilité et solidarité.

Au nom de tous les élus communautaires, belle rentrée à toutes et à tous!

Pierre MATHONIER

Président d'Aurillac Agglomération, Maire d'Aurillac

SOMMAIRE

08. **Actualités**

11.

C'est voté! 12.

Le saviez-vous? **13.**

Tourisme

14. Impulsions Musicales

15. Fête de La Plantelière

Médiathèque

16.

18.

Mobilités

20. L'éclairage : l'habitat

28.

30.

Ils font l'écho

33. Chroniques locales

35.

C'est quoi ce chantier?

36. Agenda

38.

Pays d'art et d'histoire **Bouillon de culture**



TOUR DU LAC Inauguration du sentier

Le 29 juillet, Aurillac Agglomération a inauguré, à Lacapelle Viescamp, le tronçon d'environ 7 km reliant le bourg au marais du Cassan. Ce nouveau segment complètera, à terme, le sentier de 42 km du Tour du Lac de Saint-Etienne-Cantalès.



ROCHER DE CARLAT Les Grimaldi en visite

Le 9 juillet dernier, onze ans après leur dernière visite officielle, Son Altesse Sérénissime Le Prince Albert II de Monaco et sa Famille étaient en visite dans la région du Carladès. Après une

PÊCHES D'INVENTAIRE À quoi servent-elles?

Réalisées à intervalles temps réguliers, les pêches d'inventaire permettent de déterminer l'état des populations piscicoles. Début juillet, l'une d'entre elles avait lieu dans La Jordanne, à Aurillac, sur une zone particulièrement scrutée suite à la pollution majeure survenue l'été dernier. L'échantillon prélevé a permis de constater un repeuplement progressif de la rivière, principalement par les espèces les plus résilientes et les moins sensibles à la qualité de l'eau.



FESTIVAL DE THÉÂTRE DE RUE Les services de l'Agglo mobilisés

Véritables artistes de l'ombre du Festival International de Théâtre de Rue, les agents d'Aurillac Agglomération œuvrent nuit et jour pour que l'événement puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Comme chaque année, ils ont été vivement remerciés par l'association ÉCLAT, organisatrice, ainsi que par les élus municipaux et communautaires.



COMPOSTEURS PARTAGÉS

Un nouveau service à Arpajon-sur-Cère

A l'initiative du Centre Social et Culturel, les services de l'Agglo ont accompagné la première mise en place de composteurs partagés sur le territoire. Après une formation dispensée par le CPIE de Haute-Auvergne à destination des «référents» (salariés et habitants volontaires), les composteurs ont été inaugurés et mis en service mi-juin. Plus d'informations auprès du Centre Social et Culturel d'Arpajon-sur-Cère.



IMPULSIONS STREET ART Naucelles voit la vie en couleurs

Dans le cadre des Impulsions Street Art organisées par Aurillac Agglomération en partenariat avec l'association Festival 10ème Art, l'artiste Etnik s'est rendu à Naucelles pour réaliser une fresque sur le mur du nouveau tiers-lieu de Lardennes. Dans le cadre d'une médiation culturelle associée, le mur du gymnase a aussi été embelli par une fresque participative.





AURILLAC POUR ELLES

Rendez-vous le 12 octobre

Événement local incontournable dans la lutte contre le cancer du sein, la 12e édition d'Aurillac pour Elles aura lieu le 12 octobre prochain. Créée en 2014 par le Comité Départemental Olympique et Sportif, la manifestation réunit chaque année entre 1 000 et 3 500 participants et permet de récolter des dons au profit du Comité Départemental de la Lique contre le cancer du Cantal. Depuis sa création, l'événement a permis de recueillir plus de 255 000 euros, dont 42 800 euros uniquement en 2024.

Cette année encore, deux parcours sont proposés au départ et à l'arrivée de la place Michel Crespin : l'un de 5 km, ouvert à tous y compris aux familles, et l'autre de 10 km, plus technique. Qu'importe la distance, l'épreuve est à allure libre.

Les inscriptions sont d'ores et déià ouvertes ! Là encore, deux possibilités : en solo, uniquement pour les femmes, ou en duo

Informations et inscriptions : aurillacpourelles.cdos-cantal.fr

Les inscriptions sont possibles jusqu'au jour de la course, sur internet ou par papier.



CENTRE AQUATIQUE

Dépassement de soi en binôme

Le samedi 13 septembre à partir de 14 h, les équipes du Centre Aquatique organisent un défi sportif exceptionnel, placé sous le signe de l'endurance, de l'esprit d'équipe et de la bonne humeur! En binôme, les participants devront relever une série de challenges aquatiques variés mêlant épreuves d'hyrox, d'apnée ou encore de nage.

Les maîtres-nageurs du Centre Aquatique ont préparé un challenge ludique pour mettre les capacités physiques des candidats à l'épreuve dans une ambiance conviviale et motivante. Cette animation est ouverte à tous à partir de 14 ans. Que ce soit en famille, en amoureux ou entre amis ; que vous soyez sportif régulier ou amateur de nouveaux défis, cette expérience est faite pour vous !

Ne manquez pas cette occasion unique de vous dépasser en duo dans un cadre sportif et rafraîchissant! À vos maillots, prêts, plongez!

Inscriptions auprès de l'accueil du Centre Aquatique Plus d'infos: centreaquatique.aurillacagglo.fr

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Des livraisons à vélo

Dans le cadre du Challenge Mobilité, organisé début juin, plusieurs cantines scolaires engagées dans le Projet Alimentaire de Territoire, aux côtés de l'Agglomération, ont été livrées à vélo! Avec le soutien du Pôle des Mobilités Durables et Cycl'of Course, environ 275 kg de fruits et légumes, provenant de maraîchers locaux, ont ainsi été transportés depuis Aurillac jusqu'aux écoles de Naucelles, Jussac, Crandelles et Ytrac.

Ces communes n'ont pas été choisies au hasard! Elles sont parties prenantes d'une expérimentation d'approvisionnement de leur cantine en produits bios locaux, coordonnée par Aurillac Agglomération, avec l'appui de l'association Bio 15. Cette démarche permet aux maraîchers engagés de mutualiser leurs productions en légumes pour proposer une offre diversifiée sur l'année aux établissements, mais aussi la prise de commande et la livraison. En 2025/2026, l'expérimentation se poursuit et évolue avec la création d'une association afin de centraliser les commandes, et le ralliement de nouveaux établissements, dont l'école d'Ytrac.

La démarche contribuera in fine à structurer l'approvisionnement en produits bios locaux des établissements de restauration collective du territoire. Pour cela, la mutualisation des trajets entre les producteurs est l'un des atouts et des enjeux du projet.



Pour suivre l'actu du Projet Alimentaire de Territoire: aurillacagglo.fr

RENDEZ-VOUS ÉTUDIANTS 2025

De retour les 16 et 17 septembre

grands pour accueillir ses nouveaux étudiants. Les traditionnels Rendez-vous Étudiants auront lieu cette et de la convivialité

Le coup d'envoi sera donné mardi 16 septembre dès 15 h au Stade Jean Alric, théâtre des épreuves sportives et ludiques de la journée. Les étudiants, regroupés en équipes costumées de 6 à 10 participants, seront invités à relever une série de défis physiques, d'adresse et de réflexion. Un programme conçu pour favoriser la cohésion et faire tomber les premières barrières dès la rentrée. Les défis se poursuivront jusqu'à 19 h, avant de laisser place à la remise des prix et à une collation.

Aurillac Agglomération met les petits plats dans les Le lendemain, mercredi 17 septembre, le rendez-vous est donné aux étudiants en centre-ville, sur l'Esplanade Michel Crespin, dès 19 h pour une soirée gourmande et année le mardi 16 et le mercredi 17 septembre 2025, avec culturelle : truffade géante et Dj set Abal2bal. À 21 h, la une édition placée sous le signe du sport, de la culture compagnie El Nucleo présentera son spectacle de très haute voltige, Salto, gratuit et ouvert également au grand public. La soirée se clôturera avec un deuxième DJ set

> Ces rendez-vous sont gratuits et ouverts à tous les étudiants du territoire. Les inscriptions pour participer aux activités du mardi sont obligatoires et ouvertes jusqu'au 15 septembre minuit sur **etudiantsaurillac.fr**.

Rejoignez-nous sur instagram: @etudiantsaurillac

MÉDIATHÈQUE

La gamme de prêt s'étend aux instruments!

Envie de tester la pratique d'un instrument ? Plus d'excuse! A partir de mi-septembre, la Médiathèque communautaire étend sa gamme de prêt aux instruments de musique. Dans un premier temps, une quinzaine d'instruments seront proposés aux usagers : différentes guitares (folk, classique, électrique, basse...), des claviers et diverses percussions. Si le projet fonctionne, la Médiathèque ambitionne de doubler le nombre d'instru- Enfin, pour les pianistes en herbe, un piano numérique ments dès l'année prochaine.

d'emprunt sont les mêmes que les autres supports! La durée est ainsi fixée à 28 jours avec possibilité de réservation si l'instrument n'est pas disponible immédiatement et de prolongation, si nécessaire. À effectuer directement auprès du pôle Art, Image et Son, le prêt est limité à un seul instrument et réservé aux adhérents de plus de 12 ans.

Chaque instrument est accompagné d'un pack, comprenant tous les accesoires indispensables (housse, accordeur, ampli...) pour une prise en mains immédiate

et complète. Achetés auprès du magasin spécialisé Au Diapason, à Aurillac, les instruments bénéficieront d'un suivi régulier afin d'assurer leur parfait état de marche. Au quotidien, les usagers seront sensibilisés par les médiathécaires à la valeur et la bonne utilisation des packs d'instruments.

va prochainement être installé au cœur de l'espace Art, Image et Son! Il permettra à tous ceux qui le souhaitent, Pour les emprunter, rien de plus simple : les conditions musiciens confirmés, débutants ou curieux, de venir s'exercer à tout moment, avec ou sans casque. Il pourra également être utilisé lors de concerts ou animations au sein de la Médiathèque.

> Pour tout savoir de l'actualité de la Médiathèque, rendez-vous sur mediatheque.aurillacagglo.fr



ACTUALITÉS

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Sport, solidarité et convivialité

Dimanche 28 septembre, le Complexe Sportif de Peyrolles accueillera la deuxième édition des Virades de l'Espoir à Aurillac. Organisé au profit de la lutte contre la mucoviscidose, l'événement permet de collecter des fonds essentiels pour la recherche et l'accompagnement des malades, tout en sensibilisant le public à cette maladie.

De 8h30 à 18h30, petits et grands pourront participer à trois parcours de randonnées pédestres adaptés à tous les niveaux : La Pénou (4 km), le Sentier des Trèfles (10 km) et la Valeureuse (19 km). Grande nouveauté cette année : deux cyclo-randonnées sur route, sans chrono ni classement, seront proposées aux amateurs de vélo, avec des boucles de 48 et 81 km.

Sur le site, les animations ne manqueront pas : maquillages pour enfants, « Chalet des surprises », tombola sportive, stand de massages bien-être avec l'association L'Art de Vivre Maintenant... Pour la première fois, les participants pourront s'essayer à l'escalade avec l'association Aurillac Montagnes Escalade ou profiter d'un baptême à dos d'âne grâce à Batifol'ânes. Un Grand Jeu Santé, organisé avec les professionnels de santé et ADOT15, complétera le programme.

Côté restauration, crêpes, buvette et food truck permettront de reprendre des forces, avec possibilité de réserver son repas au 06 61 99 88 33. Enfin, dans le cadre de la semaine écocitoyenne, chaque marcheur est invité à venir avec son gobelet réutilisable pour les ravitaillements

Pour découvrir le programme détaillé et faire un don : viradesdelespoircantal.fr

3 000 REPRÉSENTATIONS

Alors que la 38º édition du Festival International de Théâtre de Rue s'est clôturée le 23 août dernier, l'heure est désormais au bilan. Près de 650 compagnies étaient présentes, dont 628 inscrites au Rendez-Vous des Compagnies de Passage. Elles ont joué environ 3 000 représentations sur les quatre jours devant un public venu nombreux : plus 200 000 festivaliers sur toute la durée de l'événement !





RÉGLEMENTATION

Interdiction de fumer devant les lieux publics



Depuis le 1er juillet dernier, de nouveaux lieux extérieurs sont concernés par l'interdiction de fumer. Mise en place par le Gouvernement afin de renforcer la lutte contre le tabac et la protection des plus jeunes, cette décision s'applique plus précisément aux parcs et jardins publics, plages à proximité des eaux de baignade, abribus et autres zones d'attente couvertes des voyageurs, abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Plusieurs équipements communautaires sont concernés (Médiathèque, Centre Aquatique, Stade Jean-Alric...). Pensez-y lors de votre visite!

Retour sur trois délibérations votées lors du dernier Conseil Communautaire

inq à six fois par an, les élu.e.s d'Aurillac Agglomération se réunissent en séance de Conseil Communautaire. Plusieurs dizaines de délibérations sont ainsi votées chaque année, permettant de mettre en œuvre les différentes politiques publiques de la Collectivité sur le territoire (mobilités, gestion des déchets, eau et assainissement, développement économique...).

Nombre de sièges au prochain Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité en faveur d'un accord local fixant, à nouveau, à 68 le nombre de membres au prochain Conseil Communautaire d'Aurillac Agglomération. Cet accord, dérogatoire à la répartition dite de « droit commun », permet d'atteindre le seuil de représentation maximale autorisée

Plan d'action du PAT



Initié en 2022, le Projet Alimentaire de Territoire vient de franchir une nouvelle étape. Lors du dernier Conseil Communautaire, les élus ont adopté le plan d'actions pour la période 2025-2029. Reposant sur les observations et actions pilotes menées depuis trois ans, il comprend quatre axes prioritaires: accompagner la transition alimentaire; promouvoir et structurer un système alimentaire durable du champ à l'assiette ; accompagner l'alimentation de chacun vers le local et la qualité : consolider, animer et valoriser la dynamique collective entre acteurs de l'alimentation durable.

Cette stratégie doit permettre de répondre à l'objectif final du PAT de développer la demande et l'offre en produits locaux de qualité pour faciliter la convergence entre alimentation, agriculture et habitants sur le territoire.

Aide aux entreprises artisanales



Afin de renforcer l'attractivité du territoire et apporter un par exemple, concerner la réalisation de travaux dans les soutien aux activités économiques de proximité. Aurillac Agglomération a mis en place une aide à destination des entreprises artisanales sans point de vente, soit, plus précisément, les micro-entreprises et petites entreprises Cet appel à projets porté par Aurillac Agglomération permet artisanales inscrites au Répertoire des Métiers.

Visant à soutenir l'investissement de ces structures pour le développement de leurs activités, les projets éligibles doivent répondre à un cahier des charges précis et peuvent,

locaux, l'acquisition de matériel, la création d'outils et services numériques...

de financer jusqu'a 40 % du montant HT des dépenses éligibles pour les entreprises hors-Aurillac (avec le soutien du programme LEADER) et 10 % du montant HT des dépenses éligibles pour les entreprises situées à Aurillac.





Stabus

Une société au service de la mobilité sur le territoire d'Aurillac **Agglomération**

Comment fonctionne-t-elle?

tant qu'intercommunalité compétente en matière de mobilité, Aurillac ■Agglomération assure la planification de l'offre et le développement de nouveaux services (covoiturage, location de vélos, transport à la demande...) sur son territoire.

Depuis 1980, elle confie la gestion et l'exploitation de son réseau de transport en commun à la Stabus, dont les actionnaires sont depuis 2014 exclusivement des collectivités (majoritairement l'Agglomération mais aussi les communes d'Aurillac et Arpajonsur-Cère). « Les deux entités sont intimement liées, complète Pierre Mathonier, Président à 5 475 329,74 €, financé par les recettes d'Aurillac Agglomération. Cependant, elles ont des rôles bien spécifiques. L'Agglo est la levé auprès des employeurs de plus de 11 tête pensante de l'organisation des trans-salariés) et des subventions de l'État, de ports, et plus globalement des mobilités, la Région et du Budget Principal d'Aurillac sur le bassin d'Aurillac. Elle porte des pro- Agglomération. jets structurants comme le Pôle d'Echange Intermodal, ou plus récemment le Schéma communautaire des Mobilités. La Stabus, quant à elle, est une société de transports avec les spécificités et les savoir-faire que cela engendre. Elle est la cheville ouvrière de notre politique publique en matière de mobilités »

Un service de proximité complet

Au quotidien, la Société Publique Locale Stabus assure le fonctionnement des lignes urbaines, de la navette centre-ville et d'une partie du service TPMR (Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite). Elle sous-traite la gestion des 12 lignes périurbaines, le transport scolaire et les navettes estivales à d'autres transporteurs locaux. Elle assure également l'accueil, la vente de titres de

transport, l'information auprès des voyageurs et, depuis quelques années, la location de vélos. Elle dispose aussi d'un atelier qui veille à la maintenance et répare le matériel roulant abîmé (bus, navettes, vélos). Ce sont en moyenne 49 salariés qui œuvrent chaque jour au bon fonctionnement de ce service public essentiel.

Pour l'ensemble de ces prestations, la Stabus est rémunérée par l'Agglomération au titre d'un Contrat d'Obligations de Service Public. À titre d'exemple, en 2024, le montant de cette rémunération s'élevait de billetterie, le Versement Mobilité (pré-

Un accompagnement face aux crises

L'équilibre d'une telle société reste fragile. À la suite de la crise sanitaire et du conflit ukrainien, les entreprises de transport public de voyageurs ont connu de fortes difficultés économiques, liées à la baisse de la fréquentation mais aussi à l'inflation galopante de certains postes de dépenses (carburant, assurances, pièces pour maintenance...). La Stabus n'a pas été épargnée. L'Agglo est donc intervenue pour la soutenir financièrement et permettre la continuité du service public. « Dans un premier temps, la Collectivité a consenti à une avance de trésorerie de 500 000 €, détaille Pierre Mathonier. Puis, face au risque de dépôt de bilan, nous avons transformé cette avance en apport en capital pour 240 000 € et un abandon

de créance de 158 000 € avec clause de retour à meilleure fortune. » Cela signifie que la Société Publique Locale, dès lors qu'elle retrouvera un résultat excédentaire, devra rembourser l'Agglomération. Dans le même temps, les deux autres Collectivités ont aussi abondé au capital de Stabus à hauteur de leur actionnariat : Aurillac pour 45 000 €, Arpajon-sur-Cère pour 15 000 €.

En parallèle, la situation sociale et financière de la société a été auditée et diverses mesures (renégociation de certains accords d'entreprise, non remplacement suite à départs de salariés...) ont été mises en œuvre pour retrouver rapidement un équilibre financier. C'est aujourd'hui chose faite : Stabus a retrouvé un fonctionnement stable qui lui permet de remplir quotidiennement ses missions de service public.

♦ Stabus en chiffres

- 6 lignes urbaines
- 12 lignes périurbaines
- 1 navette centre-ville
- 2 navettes estivales
- 20 circuits scolaires 1 service TPMR
- 20 bus et 3 minibus
- 2 véhicules TPMR
- 1 agence commerciale

En 2024

- 1 117 304 km parcourus
- 1 270 000 voyages réalisés sur
- 87 500 voyages effectués par la navette centre-ville
- 48 agents dont 36 conducteurs



Presqu'île des pins

Nouvelle fenêtre sur le passé

Aménagée comme un espace singulier sur le nouveau sentier du Tour du Lac. la presqu'île des Pins, à Lacapelle-Viescamp, à proximité du Pont de la Marie, invite à s'arrêter pour mieux comprendre et apprécier le paysage.

C'est un point de vue rare et inhabituel sur le lac du barrage de Saint-Étienne-Cantalès. Entre le bourg de Lacapelle-Viescamp et le Pont de la Marie, un petit bout de terre s'avance sur l'immense masse d'eau. D'ici, on peut voir le ruisseau de l'Authre se jetant dans la Cère. D'ici, on pourrait presque imaginer la vie avant la construction du barrage en 1945.

La presqu'île des pins surplombe l'ancien hameau « Le Pont », dynamité juste avant la construction de l'édifice hydraulique. Une table de lecture du paysage, réalisée en partenariat avec des historiens locaux, donne à voir aux visiteurs quelques photos et plans d'archives. Le Moulin Valet, l'Auberge Roquetanière... Les plus anciens reconnaîtront peut-être les lieux de leur enfance.

Sur la droite, le regard est attiré par le « nouveau » Pont de la Marie. Dessiné par l'ingénieur Santiago Rubiò et construit en 1940, en amont de la mise en eau, il enjambe l'ancien Pont des rochers de la Marie. En pierre, voûté, il permettait à l'époque de traverser la rivière L'Authre. Les photos anciennes lui redonnent une seconde vie. Néanmoins, lorsque le niveau d'eau du lac est très bas, il est encore possible de le voir réapparaître...

Pour profiter pleinement de ces paysages, Aurillac Agglomération a installé une table de pique-nique. Prochainement, un totem d'informations sera également implanté à proximité de la presqu'île, permettant aux visiteurs de se repérer grâce à une carte et le tracé du Tour du Lac.



Les **Impulsions** Musicales

Saison 2025/2026

Rendre accessible à tous des propositions artistiques de grande qualité, favoriser la découverte et la rencontre : telle est l'ambition partagée autour des Impulsions Musicales ! Elles sont de retour dès le mois prochain à Velzic, lancement de la saison 2025/2026.

Musicales ? Pourtant, c'est déjà leur 5e saison... On saute dans le train de la musique classique et du jazz et on raccroche les wagons ensemble!

Les Impulsions Musicales, c'est une programmation de concerts qui rythme toute l'année le bassin aurillacois. Portée par Aurillac Agglomération en collaboration avec les communes, elle est orchestrée par le Théâtre d'Aurillac, avec l'appui artistique de l'association Musica Formosa. Cette initiative commune vise à proposer, à chaque rendezvous, des concerts d'une grande qualité artistique.

Pour en faciliter l'accès au plus grand nombre, ces concerts sont proposés à des tarifs abordables et accompagnés de ressources pédagogiques, mais aussi de temps de

RENSEIGNEMENTS & TARIFS

Théâtre d'Aurillac

04 71 45 46 04 / billetterie@aurillac.fr Billetterie en ligne : theatre-aurillac.mapado.com

Tarifs des concerts:

Plein tarif: 16 €

Tarif réduit : 12 € (apprentis, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle et adhérents de la Comédie de Clermont Ferrand)

Tarif mini: 5 € (Enfant de moins de 14 ans, RSA, ASPA, détenteur d'une carte d'invalidité)

ous ne savez pas encore ce que sont les *Impulsions* médiation dans les écoles, les centres sociaux ou encore les maisons de retraite des communes hôtes. L'objectif? Éveiller la curiosité de différents publics, susciter l'envie de découvrir la richesse des œuvres musicales et de leurs interprètes. En effet, nul besoin de connaissances pour commencer à apprécier la musique classique ! Il suffit simplement d'oser pousser la porte, de s'ouvrir à de nouveaux univers sonores et de se laisser surprendre.

De nouveaux rendez-vous incontournables

- Jeudi 9 octobre 2025 à 20h30 salle polyvalente de Velzic - Marianne Piketty & le concert idéal : Vivaldi-Piazzolla / Saisons : d'un rivage à l'autre
- Vendredi 6 mars 2026 à 20h30 salle du CREA de Giou-de-Mamou - Iris Scialom et Alexandre Bidi: Récital violon & Harpe
- Jeudi 2 avril 2026 à 20h30 église de Sansacde-Marmiesse — Quatuor Galilée : Pas si classique! / Classique & traditionnel
- Mercredi 27 mai 2026 à 20h30 Naucelles -Noémi Gasparini : Souvenirs d'Amérique Latine
- Vendredi 19 juin 2026 à 20h30 Arpajon-sur-Cère - Quintette Phénix : Vents d'Est

ÉVÉNEMENTIEL



Ne manquez pas l'édition 2025 de la Fête de la Plantelière, organisée le dimanche 28 septembre prochain! Initiée par Aurillac Agglomération, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, cette journée au cœur de la nature promet de belles découvertes pour petits et grands.

de la Plantelière célèbre la faune, la flore, de la journée (Mobilités, Projet Alimentaire les jardins, les savoir-faire artisanaux et les pratiques respectueuses de l'environne- Assimilés, GEMAPI - GEstion des Milieux ment. Balades nature, jeux en bois géants, parcours d'orientation ou encore découverte du labyrinthe de haies végétales : les animations proposées sont ludiques, éducatives et accessibles à tous.

Au potager, rencontrez des animateurs qui partageront leurs conseils sur la culture naturelle, le compostage ou vous feront découvrir les bienfaits d'une haie sèche au jardin. Du côté du verger, apprenez à entretenir vos arbres fruitiers, à transformer vos récoltes et dégustez le savoureux jus de pomme des Croqueurs de Pommes du Cantal. Les amateurs de tisanes pourront découvrir des plantes locales à infuser, présentées par l'association Épilobe.

Des animations pour tous les goûts

Observez la biodiversité des rivières, écoutez les chants d'oiseaux, plongez dans le monde fascinant des abeilles et goûtez leur délicieux miel. Les plus aventureux pourront s'essayer à l'escalade ou à une grande tyrolienne installée pour l'occasion. Et pour les plus jeunes, des balades à dos de poneys offriront une manière originale d'explorer les 7 hectares d'espaces naturels du site. Plusieurs services de l'Agglomération

Dans un cadre naturel exceptionnel, la Fête tiendront également un stand tout au long de Territoire, Service Déchets Ménagers Aquatiques et Prévention des Inondations).

Gratuit et ouvert à tous

Venez partager un moment chaleureux, d'échanges et de découvertes. La Fête de la Plantelière, c'est aussi un temps de convivialité et de solidarité en plein air, entièrement gratuit et ouvert à tous.

Navette gratuite au départ du Pôle Mobilités Aurillac de 13h30 à 18 h.





Un programme riche!

L'EPILOBE

L'association présentera un jeu de reconnaissance de fruits, de graines, d'arbres et de fleurs sauvages. Dégustation de tisanes.

SYNDICAT DES APICULTEURS DU CANTAL

Présentation du matériel dédié aux abeilles, exposition d'une ruche vitrée, vente de produits.

AAPPMA DU BASSIN D'AURILLAC

Présentation de la faune qui peuple les cours d'eau de notre territoire.

CPIE DE HAUTE AUVERGNE

Partage des secrets des pratiques de jardinage au naturel et du compost.

LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

Découverte de l'exposition « Oiseaux menacés d'Auvergne ».

CROOUEURS DE POMMES DU CANTAL

Promenades guidées dans le verger pour une initiation à l'entretien des arbres fruitiers. Dégustation de jus de

TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE:

Balade en poneys pour tous et ateliers pédagogiques pour mieux connaître le poney avec l'École Départementale d'Équitation. Tyrolienne et mur d'escalade avec AccrOrillac.

Humaine, artificielle... L'intelligence au pluriel!

Les intelligences en question lors de la Fête de la Science, le 11 octobre prochain à Aurillac.

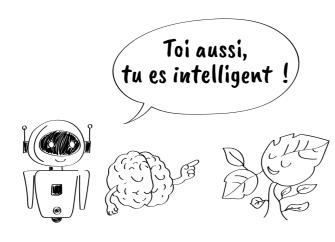
rtificielle, végétale, humaine, collective ou encore sociale, l'intelligence est plurielle. Dans le cadre de l'édition 2025 de la Fête de la Science, la Médiathèque communautaire, en partenariat avec les Musées d'Aurillac et l'Université Clermont Auvergne, invite les curieux de tout âge à venir explorer et se questionner autour des différentes formes d'intelligence(s), le samedi 11 octobre prochain après-midi au Centre des Congrès à Aurillac. L'après-midi sera rythmée par trois conférences, à destination majoritairement des adultes et jeunes adultes.

A 14 h, Catherine Lenne, docteure en physiologie végétale, botaniste renommée et marraine nationale de l'événement, sera associée à Philippe Bouchard, spécialiste des microorganismes, pour un échange consacré à l'intelligence du vivant, des arbres et plantes, en passant par l'infiniment petit. Ils seront suivis, à 15h30, par Lamia El Badawi, docteure en droit privé spécialiste du transhumanisme et de l'intelligence artificielle, et Issam Falih, chercheur en IA au LIMOS et spécialisé dans le machine learning. Forts de leurs parcours très différents, tous deux aborderont les implications éthiques liées à l'intelligence artificielle au cours d'un dialogue à la croisée de la science, de la déontologie et de la philosophie.

Enfin, Philippe Cazeneuve, sociologue spécialisé en transmission du savoir scientifique, clôturera l'après-midi avec une conférence gesticulée accessible dès 11 ans, baptisée De quelle Humanité le Chatbot est-il l'avenir ?: L'Intelligence collective plutôt que l'intelligence artificielle. Pour sa prestation, Philippe Cazeneuve s'appuie sur la science-fiction qu'il compare peu à peu à l'intelligence artificielle que l'on connaît aujourd'hui. De fil en aiguille, il tisse un lien avec la nécessité, selon lui, de toujours veiller à garder une part d'intelligence humaine et sociale au milieu de la technologie.

Une programmation pour tous les publics

Un deuxième volet d'animations tous publics, sous forme d'ateliers, est prévu. Il s'appuiera majoritairement sur une exposition didactique, ludique et interactive autour de l'intelligence artificielle. Grâce à plusieurs modules, l'objectif est de pousser les visiteurs à réfléchir afin de comprendre ce qu'est réellement l'intelligence artificielle, en la différenciant notamment de l'intelligence humaine. Pour cela, petits et grands seront invités à deviner quels tableaux ont été peints par de grands artistes comme Monet ou Van Gogh, et



quels sont ceux générés via une intelligence artificielle; ou encore à découvrir comment rédiger un prompt capable de véhiculer des émotions. Après la théorie, les visiteurs auront également la possibilité de mettre en pratique leurs connaissances avec des ateliers « IA Générative » où ils pourront tester les applications ChatGPT, MidJourney et Suno.

En lien avec le Salon Entre Les Mondes, organisé deux semaines plus tôt à Aurillac, un des pans de l'exposition invitera les visiteurs à imaginer le futur de l'intelligence artificielle au travers d'une dystopie d'un monde autoritaire où l'ensemble des contenus auront été produits via une IA. Dans un esprit plus léger, des ateliers de réalité virtuelle seront proposés aux 12 ans et plus, ainsi qu'une activité de quiz pour découvrir les super-pouvoirs des animaux et des plantes, sans oublier des séances de lecture d'albums pour les plus petits.

INFOS PRATIOUES

Fête de la Science - Intelligence(s)

Samedi 11 octobre de 13h30 à 19 h Centre des Congrès à Aurillac Entrée libre

Exposition « Sciences et Intelligence(s) »

Du 16 septembre au 16 octobre Médiathèque communautaire - en lien avec le Salon Entre les Mondes

Salon Entre Les Mondes

Samedi 27 septembre au Jardin des Carmes à Aurillac Conférences et tables rondes à la Médiathêque

Novembre, sous le signe du film documentaire

Comme chaque année en novembre, le film documentaire est à l'honneur à l'occasion du « Mois du Doc ». Une fois de plus, la Médiathèque a planché sur le choix d'une thématique et d'une programmation qui lui est propre : « JeuneS ».

Au travers de quatre soirées de projection au cinéma Le Cristal à Aurillac, les spectateurs auront l'opportunité de découvrir toute la diversité qui se cache derrière ce terme. « L'idée de l'équipe de médiathécaires impliquée dans la sélection des films est de montrer qu'il n'y a pas d'uniformité, que les jeunes sont bien plus qu'une simple « catégorie », précise Julien Segura, directeur adjoint de la Médiathèque. On souhaitait vraiment insister sur la pluralité et la diversité que la jeunesse représente dans le monde. »

Pour cela, les films sélectionnés abordent la thématique sous différents angles, différents aspects et différentes cultures. Au fil des projections, les spectateurs pourront ainsi suivre le quotidien de jeunes aux quatre coins du monde : en Chine, dans une ville industrielle à quelques centaines de kilomètres de Shanghai où la jeunesse rime avec travail, en Turquie où le poids des traditions est encore lourd face aux désirs d'indépendance de certains jeunes, en Allemagne à la rencontre de Léonie, une jeune influenceuse pour qui la rentabilité économique est désormais passée au-delà des préoccupations d'une ado ordinaire, en France, afin d'aborder la question de la lutte environnementale dans le monde agricole...

A l'issue de la plupart des projections, des échanges et débats avec un ou plusieurs intervenants seront organisés afin de poursuivre les réflexions et questionnements soulevés lors du visionnage des films.

La programmation

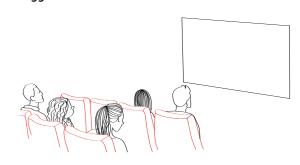
Jeudi 6 novembre - 20h30 : Maël et la révolution, de Céline Thiou (France 2022 durée : 1h20)

Jeudi 13 novembre - 20h30 : Girl Gang, de Susanne Regina Maures (Suisse, 2022, durée : 1h38)

Jeudi 20 novembre - 19h30 (accueil avec collation dès 18h45): Jeunesse (Le Printemps), de Wang Bing (Fr/Lux/Holl, 2023, durée : 3h32)

Jeudi 27 novembre - 20h30 : Les Enfants Terribles, de Ahmet Necdet Cupur (Allemagne, France, Turquie, 2021, durée : 1h27) - dans le cadre d'une carte blanche à Peuple et Culture Cantal

Informations et programmation complète sur mediatheque. aurillacagglo.fr



LE PÔLE ENFANCE-LUDOTHÈQUE FAIT PEAU NEUVE!

Après six mois de travaux, le pôle Enfance-Ludothèque de la Médiathèque a rouvert au public à la mi-juillet.

Visant principalement à améliorer le confort d'utilisation de l'espace par les visiteurs, le chantier a permis d'optimiser l'éclairage, de réduire le volume sonore grâce à l'installation de divers objets acoustiques et de changer l'ensemble du mobilier. Les banques d'accueil ont, quant à elles, été entièrement repensées en une banque unique pour faciliter l'accueil du public et le travail des agents. En parallèle, la disposition des collections a été revue et réorganisée pour permettre une visite simplifiée et intuitive pour tous, y compris les tout-petits qui ont désormais un espace dédié.



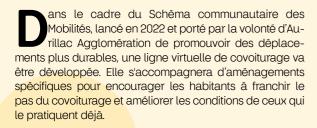




Covoiturez!

Nouvelle ligne / Nouvelle habitude

Dès cet automne, une ligne virtuelle de covoiturage verra le jour entre Jussac, Reilhac et Naucelles pour faciliter les trajets quotidiens vers Aurillac. Pensée pour encourager une mobilité plus durable, cette initiative s'appuie sur des arrêts aménagés et le recours à une application régionale déjà éprouvée, afin d'accompagner les usagers vers une nouvelle habitude de déplacement : le covoiturage régulier.



Des points de rendez-vous repensés pour un covoiturage fluide

Trois arrêts stratégiques seront mis en place sur cette ligne expérimentée entre Jussac, Reilhac et Naucelles, avec des infrastructures imaginées pour favoriser la rencontre entre conducteurs et passagers.

À Jussac, le point de covoiturage sera situé sur le parking de la promenade des sports, près de la salle polyvalente. Cinq places y seront dédiées, avec une signalisation renforcée depuis les grands axes (RD922, route de Montplaisir). Ce site est également desservi par la ligne A de la Stabus (arrêt « Jussac Mairie ») et la ligne CO2 de la Région AURA, assurant une complémentarité avec les transports en commun de l'Agglomération. Par ailleurs,

l'utilisation des places de stationnement existantes réservées au covoiturage sur l'avenue de la Cère, au nord de Jussac, à proximité du Carrefour Market, sera encouragée.

→ À Reilhac, trois places de covoiturage seront créées à l'intersection entre la RD922 et la rue de Las Plagnes. Là encore, la présence d'un arrêt Stabus (Lasplagnes) permettra de connecter les trajets partagés avec les lignes de bus A et L.

→ À Naucelles, le parking de la mairie, en proximité directe des commerces et de l'arrêt « Place de la Halle », desservi par les lignes A ou L de la Stabus, proposera cinq places de stationnement en bataille réservées pour le covoiturage. Le parking de la rue de la Cère accueillera lui aussi cinq places en épi, reliées par un cheminement piéton à l'arrêt « Cité Encanjac » (ligne A ou L). Des aménagements de signalisation guideront les usagers depuis les principaux carrefours (giratoire rue de la Cère, RD922).

Des aménagements pour un accueil sécurisé et visible

Pour assurer un accueil sécurisé et visible à chaque arrêt, plusieurs aménagements seront mis en place. Chaque site sera équipé d'un kit comprenant une signalisation directionnelle et incitative, ainsi qu'un marquage au sol. Toutes



ces infrastructures sont conçues pour rendre le service facilement accessible par le plus grand nombre. A plus long terme, ces aménagements seront progressivement complétés par des panneaux de signalisation verticale pour indiquer les arrêts de covoiturage et par du stationnement sécurisé pour les vélos.

Mov'Ici : un outil au service du covoiturage

Aurillac Agglomération a fait le choix de s'appuyer sur l'application régionale Mov'ici pour développer la pratique du covoiturage sur son territoire. Grâce à cet outil et à la possibilité de créer des communautés de covoitureurs, l'Agglomération va lancer une première communauté dédiée aux habitants de la Vallée de l'Authre afin de faciliter leur mise en relation et l'utilisation de la ligne virtuelle expérimentée sur le secteur. L'application permet aux conducteurs de proposer leurs trajets et aux passagers d'indiquer leur besoin de déplacement. Les arrêts de la ligne virtuelle sont géolocalisables pour simplifier les points de rencontre entre covoitureurs. En s'engageant dans cette démarche, l'Agglomération entend faciliter les déplacements du quotidien tout en renforçant l'usage partagé des véhicules.

Pour en savoir plus : movici.auvergnerhonealpes.fr



+ LES CAFÉS COVOIT' POUR CRÉER DU LIEN ET LEVER LES FREINS

Pour accompagner le lancement de cette ligne, plusieurs rendez-vous de proximité sous la forme de Café Covoit' seront organisés dans le courant de l'automne. Ils se tiendront les **6, 7 et 9 octobre** dans les zones d'activités des Quatre Chemins, du Village d'Entreprises et de la Cité Administrative, entre 12 h et 14 h, ainsi que les soirs des 7 et 9 octobre à Jussac et Naucelles. Ces rencontres permettront de sensibiliser, informer et surtout mettre en relation des conducteurs et passagers partageant des trajets similaires.

DEUX RENDEZ-VOUS MOBILITÉ À NE PAS MANQUER!

→ Semaine Européenne de la Mobilité du 15 au 20 septembre (animations au Cours Monthyon les 16 et 20 septembre)

→ **Journée gratuite** sur le réseau Trans'cab le 20 septembre



Opération BIMBY-BUNTI, l'idée de reconstruire la ville sur la ville

Un enclos devenu trop grand? Besoin d'aménager son garage en logement? Envie de construire une seconde maison dans votre jardin pour un proche? Pour accompagner les habitants et futurs habitants du territoire dans leurs projets de création ou de reconfiguration de logements, Aurillac Agglomération est désormais partie prenante du programme expérimental « BIMBY-BUNTI ».

Aurillac Agglomération s'engage aux côtés de Villes Vivantes dans l'opération expérimentale BIMBY-BUNTI ». L'info, parue dans le dernier Agglo Mag, a de quoi intriguer... Quel est le contenu de cette opération expérimentale au nom interrogateur ? L'une des premières pistes de compréhension se cache dans le nom en lui-même! BIMBY n'est, ni plus ni moins, que la contraction de « Build In My Backyard » en anglais, soit « Construire dans mon jardin ». Le terme BUNTI vient, quant à lui, du verbe « tisser » en hindi.

Avec ce nouveau programme, l'Agglo et Villes Vivantes, une société d'urbanisme spécialisée en densification douce, ont donc pour objectif d'aider les propriétaires et futurs propriétaires de l'ensemble du territoire à réaliser leurs projets de création de logements neufs sur des parcelles déjà bâties (BIMBY) ou de reconfiguration de biens immobiliers existants (BUNTI).

Concrètement, le programme prévoit l'accompagnement de plusieurs porteurs de projet et ambitionne la création d'une trentaine de logements privés en cinq ans sans étalement urbain. Ils peuvent ainsi prendre diverses formes : la création d'un terrain à bâtir en divisant une parcelle pour en réduire sa charge d'entretien, la construction dans son jardin d'une seconde maison pour

ses vieux jours ou ceux d'un parent dépendant, pour son enfant, la transformation d'un local d'activité en logement, la valorisation de combles pour créer un logement locatif indépendant...

Pour aider et conseiller les propriétaires dans leurs choix, Villes Vivantes assure un appui technique sur mesure, tout au long du projet. Présents physiquement ou à distance, ils répondent à toutes les questions et problématiques rencontrées, accompagnent les porteurs de projet vers les solutions d'aménagement les plus optimisées et les guident dans les méandres des procédures d'urbanisme, de la stratégie fiscale ou encore de l'économie de la construction.

Un service universel accessible à tous

L'accès au service BIMBY-BUNTI est gratuit, sans condition de ressources et sans engagement. Ainsi, toute personne souhaitant engager une réflexion sur un projet peut en bénéficier. Pour cela, nul besoin d'avoir une idée bien précise en tête! La première heure de coaching est jus-



Cette démarche expérimentale et innovante permet aux habitants du territoire de s'interroger sur leur cadre de vie et leur logement afin de l'adapter au plus proche de leurs besoins dans une logique de sobriété foncière et de développement durable.

PIERRE MATHONIER
Président d'Aurillac Agglomération

tement l'occasion de se renseigner, de s'informer sur les possibilités offertes par sa parcelle, d'étudier le projet et de découvrir tout le potentiel de son bien. Afin de rendre les idées plus concrètes, les équipes de Villes Vivantes s'appuient sur une modélisation 3D réalisée en temps réel.

Accueil de nouvelles populations et maîtrise de l'artificialisation des sols



Ensuite, si le projet est validé, l'Agglomération finance l'accompagnement des propriétaires par Villes Vivantes, à chaque étape du parcours jusqu'à la réalisation finale du chantier. Selon les situations, les porteurs de projet sont également orientés vers les professionnels dédiés (architecte, maître d'œuvre, artisans...).

Véritable alternative à la création de logements neufs en périphérie des centres-bourgs, ce programme expérimental constitue une opportunité pour les habitants de créer des logements qui correspondent réellement à leurs besoins, à un moment précis de leur vie sans être obligés de déménager.

Pour l'Agglo, la démarche BIMBY-BUNTI est aussi un levier pour répondre aux objectifs du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), en réduisant l'utilisation de terres agricoles pour construire des logements neufs, tout en continuant à produire des habitats de qualité afin d'accueillir de nouvelles populations.

EN SAVOIR +

Pour découvrir plus précisément l'opération BIMBY-BUNTI, ses opportunités et l'équipe de Villes Vivantes en charge de la démarche d'Aurillac Agglomération, un site dédié a été créé!

Vous pourrez également prendre rendez-vous avec un professionnel de l'architecture et de l'urbanisme directement en ligne ou via un numéro dédié

Visiter le site et prendre un rendez-vous avec un professionnel gratuitement



SALON DE L'HABITAT 2025 UN STAND DÉDIÉ À L'OPÉRATION BIMBY-BUNTI

Envie d'en savoir plus sur la démarche expérimentale BIMBY-BUNTI ? Rendez-vous du 19 au 22 septembre au Salon de l'Habitat, au Prisme à Aurillac! Cette année, le stand de l'Agglomération sera entièrement dédié à la présentation de l'opération.

Sur place, les équipes de la Collectivité vous accueilleront et répondront à vos questions. Pour celles et ceux souhaitant franchir le premier pas, les équipes de Villes Vivantes seront également présentes sur le stand afin de rencontrer les propriétaires intéressés et réaliser les premiers coachings. Grâce à leur outil de modélisation 3D, vous pourrez visualiser en direct vos idées et options de projets adaptées à vos besoins et vos movens.

Afin de permettre à chacun d'avoir un temps dédié pour son projet, il est nécessaire de réserver un créneau directement en ligne sur www.vv.homes/bimby-bunti-aurillacagglo.fr ou par téléphone au 0 805 38 29 91.



INFOS PRATIQUES

Salon de l'Habitat et de l'Automobile

Du 19 au 22 septembre 2025 au Prisme (Aurillac) Horaires : de 10 h à 19 h (18 h le lundi soir)

Rénover les copros, un objectif majeur pour l'Agglo

Menée par Aurillac Agglomération depuis 2023, en partenariat avec l'Anah, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) s'adresse également aux copropriétés. Leur rénovation est un levier contre la vacance et un facteur de revitalisation des centres-villes.

logements sur le territoire de ■l'Agglo. Pourtant, pendant de nombreuses années, aucune aide publique à la rénovation énergétique ne leur était dédiée au niveau national... Une époque désormais révolue. Lancée en 2023, la dernière Opération ont vu le jour. Entre 2024 et 2025, Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) d'Aurillac Agglomération place la rénovation des copropriétés comme l'un de ses objectifs maieurs. par la volonté de rayaler la facade. Et pour cause. Le besoin d'améliora- se souvient le syndic de copropriété tion énergétique de ces immeubles d'un immeuble situé à proximité de est important.

Aujourd'hui, plus de 1 000 copropriétés jalonnent le territoire et, parmi elles, plus de 60 % ont été construites a évolué. Il y a eu quelques quesavant la première règlementation thermique de 1974. 95 % avant la RT 2000. Situées en grande majorité dans le pôle urbain d'Aurillac et Arpajon-sur-Cère, elles sont régulièrement diagnostiquées comme « passoires thermiques » alors que

Illes représentent plus de 8 200 près de 40 % des logements sont occupés par des locataires.

> Grâce aux aides spécifiques récemment mises en place, les premiers chantiers d'envergure dans plusieurs copropriétés de l'Agglomération six copropriétés ont pu bénéficier de l'OPAH soit un total de 43 logements. « Ici, la discussion a débuté l'avenue des Pupilles à Aurillac. Puis, arâce au déploiement des aides et aux réunions d'informations organisées par l'Agglomération, le projet tions légitimes autour du financement mais pas d'objections au sein des copropriétaires. Ensuite, ca s'est rapidement enchaîné. »

Terminés au mois de juin dernier, les travaux engagés (isolation par l'extérieur remplacement des menuiseries extérieures installation d'une VMC collective) ont permis un gain énergétique de 37 % et l'atteinte, pour la copropriété, de l'étiquette B. « Après l'isolation de la face nord au début de l'année, il y a eu une période de grand froid et nous avons déjà pu ressentir la différence dans les pièces concernées, témoigne l'une des habitantes. Lorsque nous nous sommes lancés dans ces travaux. l'esprit général était d'œuvrer pour le bien de la planète et pour notre confort sur le long terme. » Pari gagné.

Près de 50 % d'aides publiques

A quelques kilomètres, toujours sur la commune d'Aurillac, une autre copropriété a récemment fait peau neuve. Construit au début des années

60, ce petit immeuble de 7 logements a fait un bond de 3 étiquettes (FàC), soit un gain énergétique de 56 %. Pour cela, les copropriétaires ont entrepris de lourds travaux. avec notamment la reprise quasi intégrale de l'isolation et le changement de la chaudière au fioul au profit d'une chaudière collective au gaz. Le montant total de la rénovation s'élève à environ 177 000 euros TTC. Près de 50 % du montant a été financé par des aides publiques, soit un reste à charge de 88 196 euros réparti entre les copropriétaires.

« Une année de réflexion au niveau de la copropriété a été nécessaire avant d'amorcer ce chantier, rappelle Anne-Sophie, habitante et syndic bénévole de la copropriété. Tout le monde était d'accord, à condition de bénéficier des subventions pour réduire le coût. On s'est donc tourné vers SOLIHA Cantal et ils nous ont accompagné durant tout le projet. C'est très important pour un syndic bénévole de pouvoir compter sur eux et de les avoir à proximité. » Votés en mars 2024, les travaux se sont achevés fin juin 2025. Et les premiers effets n'ont pas tardé à se faire ressentir. « Nous avons déjà pu constater le résultat positif de la nouvelle isolation lors des fortes chaleurs de cet été, poursuit-elle. On espère désormais voir des économies sur notre facture de chauffage avec le passage au gaz. »

ATELIERS PRATIQUES

Le 18 novembre prochain, à l'occasion de la Journée nationale contre la Précarité énergétique. Aurillac Agglomération, en partenariat avec la CAF du Cantal, propose deux temps d'échanges gratuits autour du

De 15 h à 17 h, les habitants du territoire (propriétaires occupants comme locataires) sont invités à repenser leur logement grâce au jeu « Mon logement et moi », animé par SOLIHA Cantal. L'objectif est de découvrir, de manière ludique comment faire des économies gagner en confort et en sérénité dans son logement, tout au long de sa vie.

A 17h30, dans le cadre du dispositif Bail Rénov', l'ADIL du Puy-de-Dôme convie les locataires du parc privé à une conférence interactive afin d'identifier les bons gestes pour économiser l'énergie dans son logement, apprendre à lire sa facture d'énergie, comparer les offres des

Vous souhaitez participer?

Inscrivez-vous via le QR Code ci-contre et rendez-vous au Camping de l'Ombrade à Aurillac le 18 novembre prochain à 15 h ou





Projets vertueux à tous niveaux

« C'est pour ce genre de résultats que l'on essaie toujours de motiver les syndics de copropriété à engager des rénovations d'ampleur, précise SOLIHA Cantal. Elles permettent d'obtenir les meilleurs résultats et les économies d'énergie les plus importantes. » Ainsi, pour profiter du dispositif MaPrimeRénov' Copro, les travaux doivent permettre un gain énergétique de 35 % minimum, sans condition de ressources pour les copropriétaires. Le dispositif permet aussi de mobiliser des aides supplémentaires pour financer le reste à charge des propriétaires aux revenus modestes ou très modestes. « Tout le monde souhaite lutter contre le réchauffement climatique mais l'aspect financier reste un frein important pour les ménages, rapporte Pierre Mathonier, Président d'Aurillac Agglomération. Les aides à la rénovation sont ainsi un moteur et contribuent à un cercle vertueux pour les propriétaires, pour l'écologie et pour l'économie locale. »

Pour rappel, l'OPAH actuellement menée par Aurillac Agglomération, en partenariat avec l' Anah, prévoit de mobiliser 13 M€ d'aides d'ici 2027 afin de soutenir la rénovation de 1 156 logements sur les 25 communes du territoire.

OPAH-RU, l'heure du bilan a sonné!

OPAH-RU 2019-2024 «Action Cœur de Ville»

Proposer des logements de qualité dans le centre ancien d'Aurillac, réhabiliter des logements existants, permettre à des accédants à la propriété de s'installer en ville, lutter contre la vacance... Les objectifs de l'OPAH-RU « Action Cœur de Ville » étaient ambitieux ! Un an après la fin de ce programme inédit, ont-ils été atteints ? Réponse en quelques chiffres clés!



113

LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

Parmi eux, 30 sont les logements de propriétaires occupants et 83 sont loués par des propriétaires bailleurs. Sur cette dernière catégorie, 99 % des logements rénovés étaient vacants et 97 % étaient des passoires énergétiques. Aujourd'hui, 60 % d'entre eux ont atteint l'étiquette énergétique D et 51 logements des 83 rénovés sont déjà loués!



7,4 M€

DE TRAVAUX GÉNÉRÉS

Rien que sur le périmètre du centre-ancien d'Aurillac ! 95 % de ces travaux ont été réalisés par des entreprises cantaliennes, dont 67 % sont localisés sur le territoire de l'Agglomération.

3,5 M€

DE SUBVENTIONS ACCORDÉES



Grâce à la mobilisation de l'ensemble des partenaires en particulier l'Anah, la Ville d'Aurillac et Action Logement, plusieurs rénovations complètes d'immeubles par des porteurs de projets privés ont pu voir le jour. Ces réalisations contribuent ainsi à la mise en valeur du centre historique et à son attractivité pour les habitants comme pour les visiteurs.



+ de 300

PARTICULIERS INFORMÉS

Suite à ces premiers contacts, 203 logements ont été visités par SOLIHA Cantal, à qui l'Agglomération avait confié la mission d'animation et de coordination de l'OPAH-RU.



3 QUESTIONS A...

Angélique Martins



Vice-Présidente en charge de l'Habitat et de la Politique de la Ville

mai dernier, Aurillac Agglomération s'est engagée dans l'opération expérimentale BIMBY-BUNTI. Quels en sont les principaux objectifs?

L'Agglomération est investie depuis de nombreuses années dans la réhabilitation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique au travers de différentes opérations, dont les OPAH et OPAH-RU. Forts de cette dynamique, nous avons repéré et contacté Villes Vivantes, la société d'urbanisme qui développe le programme BIMBY-BUNTI, afin d'intégrer cette démarche innovante et expérimentale. Avec l'ambition de construire des logements neufs dans des dents creuses, de densifier ou de repenser le bâti existant, cette opération doit nous permettre de concilier la production d'une nouvelle offre de logements avec la nécessité de limiter l'étalement urbain et la consommation foncière.

L'opération BIMBY-BUNTI offre également aux propriétaires du territoire des opportunités parfois inexplorées de réaliser des travaux chez eux. Cela peut passer par la vente d'une partie de leur terrain pour financer la rénovation de la maison principale, la création d'un nouveau logement dans les combles, au sous-sol, sur sa parcelle, en location, pour un proche... Tous ces projets, aussi variés soient-ils, solliciteront systématiquement l'appui de professionnels locaux pour avoir fait confiance à Villes Vivantes, a se réaliser. Ainsi, s'engager dans ce donc été organisée pour une délégation programme, c'est aussi l'occasion pour d'élus représentatifs des 25 communes la Collectivité de soutenir et dynamiser de l'Agglomération. Nous en sommes le tissu économique local, et participer activement à notre politique initiale de place, nous avons pu voir des projets



rénovation de l'habitat et d'adaptation de son logement à chaque étape de la vie.

Ouels sont les éléments qui ont su convaincre le Conseil Communautaire de s'engager avec **Villes Vivantes?**

Lors de notre première présentation, certains élus étaient motivés et d'autres plus interrogateurs vis-à-vis de l'opération. Une visite à Périgueux, l'une des premières communes en France à revenus totalement convaincus. Sur

concrets, des propriétaires très contents des réalisations accomplies et des élus également pleinement satisfaits. Nous avons, par exemple, rencontré une mère de famille célibataire aui a réussi à garder et rénover sa maison grâce à la vente d'une partie de son terrain.

Cette visite nous a permis d'imaginer les projets qui pourraient voir le jour sur notre territoire. Lors de notre deuxième présentation, l'expérimentation a donc été validée pour une durée initiale de trois ans, avec une maîtrise des coûts et du besoin.

Comment s'articule cette nouvelle opération avec celles déià en cours, en particulier l'OPAH?

Il s'agit d'opérations totalement différentes et, en même temps, complémentaires. Pour les propriétaires occupants. l'OPAH est soumise à des conditions de ressources et concerne uniquement les travaux de rénovation. Le programme BIMBY-BUNTI, quant à lui, est ouvert à tous, quel que soit le type de projet envisagé. Par contre, il n'est pas question d'aides ou de subventions, mais bien d'un accompagnement gratuit à chaque étape de la réalisation. On augmente donc le nombre de personnes potentiellement touchées. De cette façon, on agit comme levier pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique mais aussi pour des constructions neuves.

Les choses évoluent et cette démarche correspond aux besoins actuels des habitants, en particulier sur notre territoire.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Du chemin parcouru vers la labellisation



Une nouvelle étape est franchie pour Aurillac Agglomération, actuellement en route vers la labellisation « Pays d'art et d'histoire » : trois grandes thématiques représentatives du patrimoine et de l'histoire du territoire ont été définies. Afin de valoriser cet héritage vivant, l'Agglo participera aux Journées du Patrimoine aux côtés des communes et des partenaires, à travers un programme collectif.

epuis juin 2023, Aurillac Agglomération s'est engagée dans une ambitieuse démarche de labellisation « Pays d'art et d'histoire »; un label national décerné par le ministère de la Culture aux collectivités valorisant leur patrimoine architectural, culturel et paysager. Les échanges menés depuis deux ans avec les habitants, élus, techniciens et acteurs associatifs du patrimoine local ont permis d'identifier trois axes thématiques qui structureront le futur dossier de candidature. Dans cette perspective, un mémoire (document de synthèse présentant l'identité culturelle, patrimoniale et historique du territoire), ainsi qu'un programme d'actions sont en cours de rédaction. Le dépôt du dossier de candidature est prévu pour le printemps 2026.

Trois thématiques complémentaires

En suivant les recommandations de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes, Aurillac Agglo a défini trois axes qui visent à se départir des clichés autour du Cantal, tout en faisant ressortir des thématiques méconnues, mais néanmoins structurantes de l'histoire de l'agglomération aurillacoise.

Tout d'abord, il est intéressant d'observer la manière dont les habitants, à chaque époque de l'histoire, ont su dépasser les contraintes et tirer profit des atouts liés à la singularité géologique de leur environnement. Comment, au pied du plus grand volcan d'Europe, les populations ont-elles vécu *sur* le territoire, mais aussi *du* territoire? Qu'il soit architectural, immatériel, archéologique ou vernaculaire, le patrimoine témoigne de la main de l'homme sur son milieu: habitat traditionnel, pastoralisme, domestication de l'eau...

Ensuite, il est apparu que l'agglomération d'Aurillac était un espace marqué par les mobilités depuis des siècles. Comme le montre l'histoire des axes de communication (sentiers de montagne, Via Arverna, chemins de fer...), des échanges économiques (foires agricoles, commerce avec l'Espagne...) et des relations ville-campagne (migrations vers les grandes villes), ce « territoire-carrefour » se situe à l'interface entre plusieurs aires d'influence, dont il s'est nourri.

Enfin, le bassin aurillacois se caractérise par une effervescence intellectuelle, scientifique et culturelle. Du Moyen Âge à nos jours, des lieux de formation (abbaye Saint-Géraud, ENIL...) et des figures renommées (Gerbert, Emile Duclaux...) ont forgé une tradition de recherche scientifique, notamment en lien avec la production agricole. Sur le plan culturel, le Festival de Théâtre de Rue s'est progressivement affirmé comme un marqueur du territoire, contribuant à diffuser l'art urbain en milieu rural et ouvrant la voie à des événements comme le Festival 10ème Art ou les Impulsions street-art.

« Les trois thématiques choisies sont riches et dialoguent entre elles, complète Magali Maurel, Vice-Présidente en charge du Développement touristique et des affaires culturelles, elles ouvrent un vaste champ de possibilités aux futures actions de médiation. »

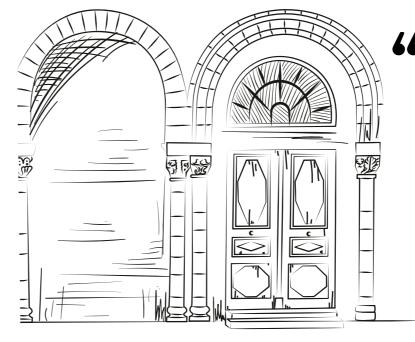
Au programme des Journées du patrimoine

Dans le prolongement de cette dynamique, Aurillac Agglomération participera aux Journées européennes du patrimoine 2025, les 20 et 21 septembre. Un programme commun, élaboré en partenariat avec les communes et les acteurs culturels locaux, proposera par exemple la découverte des vestiges de Saint-Géraud à Aurillac, la visite guidée des églises de Crandelles et de Laroquevieille, et bien d'autres expositions, conférences et animations pour tous les publics.

Pour la seconde année consécutive, la Collectivité reconduit un jeu de vignettes à collectionner, une initiative ludique et pédagogique qui invite petits et grands à explorer les trésors régionaux. Chaque vignette est disponible sur les sites à visiter lors du week-end, favorisant ainsi une approche interactive et familiale de la culture. Ce dispositif, plébiscité lors de sa première édition, s'inscrit pleinement dans la volonté de rendre cet héritage accessible, vivant et partagé.

Retrouvez le programme en scannant le QR-code ci-contre.





Pour la deuxième année, l'Agglo, qui n'est encore que candidate au label, inscrit de nouveau les Journées européennes du Patrimoine comme un point fort de son calendrier, un premier pas vers un plan d'actions ambitieux.

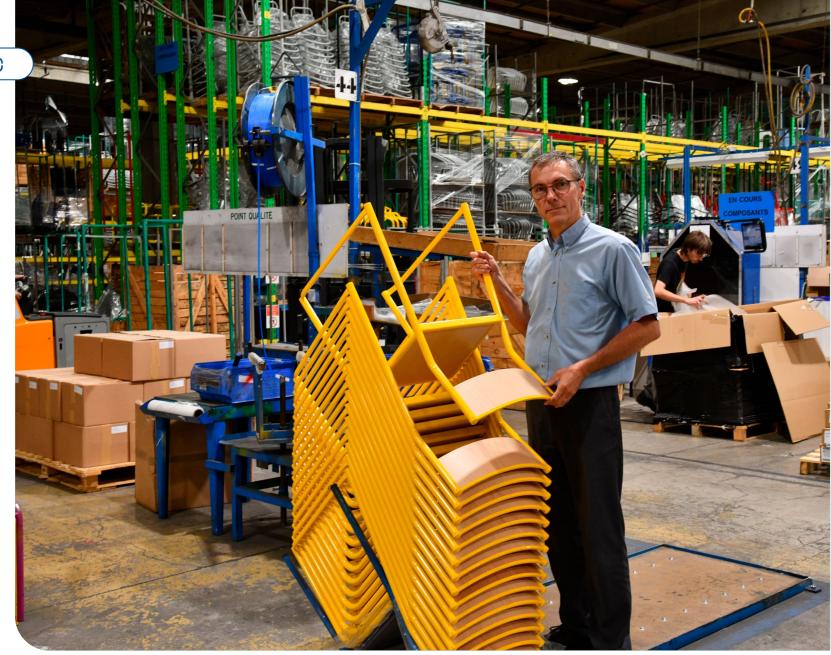
ΜΔGΔΙΙ ΜΔΙΙΡΕΙ

Vice-Présidente en charge du Développement touristique et des affaires culturelles

ILS FONT L'ÉCHO

LAFA, créateur de mobilier depuis 1920

Entreprise centenaire connue de tous les habitants de l'Agglomération, quelle est l'histoire de LAFA Collectivités ? Xavier Cresson, actuel dirigeant, retrace l'histoire du petit atelier d'ébénisterie devenu site industriel...



es automobilistes arrivant à Aurillac longent ses ateliers pendant plusieurs centaines de mètres. Les soirs d'été, quelques portes entrouvertes laissent percevoir une faible lumière. De près ou de loin, chaque habitant a dans un coin de la tête une connaissance qui travaille ou a travaillé... « chez LAFA ». Entreprise discrète mais emblématique du paysage aurillacois et cantalien, la firme a su traverser les années... Créée en 1920 par Joachim Lafarque, la « Menuiserie Lafarque » était à l'époque un atelier artisanal d'ébénisterie situé place de la Bienfaisance, dans le centre ancien d'Aurillac. Devenue la « SA Lafarque et Cie » en 1939, la firme ambitionne de se développer et déménage en 1948 sur le site industriel flambant neuf de Firminy. Ici, elle se spécialise dans la fabrication de mobilier scolaire et de cuisine, notamment sous l'impulsion de l'un des fils de Joachim, Jean Lafargue. Très vite, l'entreprise se fait remarquer au niveau national pour sa production en matériel scolaire et continue sa progression.

En 1958, elle compte alors 600 salariés et, malgré la création en 1960 d'un dépôt supplémentaire sur la zone artisanale de Barques à Sansac-de-Marmiesse, les ateliers de Firminy deviennent trop petits. En 1974, Jean Lafargue, ayant pris la relève au décès de son père, décide donc d'abandonner les sites existants pour centraliser l'entreprise à la nouvelle Zone Industrielle de Sistrières, entre Aurillac et Arpajon-sur-Cère. L'entreprise et ses 665 salariés bénéficient alors d'un outillage à la pointe de la technologie dans des ateliers s'étalant sur plus de 60 000 m².

825 employés en 1975

cet été l'unique dirigeant de la société.

L'année 1975 est charnière pour l'entreprise. Avec l'arrivée du frère de Jean, Paul Lafargue, elle adopte le sigle qu'on lui connaît aujourd'hui: LAFA. Elle se classe alors dans le top 10 national des entreprises spécialisées dans le meuble et compte 825 employés, son record. Entre incendies dévastateurs, dépôts de bilan, aide financière de Michelin et rachats par de grands groupes, les années qui suivent sont plus compliquées. Au milieu des années 90, l'entreprise retrouve son indépendance, devient « LAFA Mobilier » et rachète le patrimoine et les droits d'auteur de la société Mullca, créatrice originelle de la fameuse Chaise 510. En 2012, trois anciens employés reprennent sa direction et créent « LAFA Collectivités ». Parmi eux. Xavier Cresson, arrivé dans l'entreprise en 2007 en tant que responsable production et devenu

Aujourd'hui, LAFA Collectivités compte environ 225 employés, possède un catalogue de plus de 4 000 références et enregistre un chiffre d'affaires de 36 millions d'euros. Pour autant, la

dernière décennie n'a pas été de tout repos... « L'entreprise enregistrait un chiffre d'affaires de 28 millions d'euros quand nous avons pris la relève en 2012, se souvient alors Xavier Cresson. Puis, nous avons rencontré de grosses difficultés et les années qui ont suivi ont été particulièrement difficiles avec un chiffre vacillant autour des 23 millions d'euros jusqu'en 2014. Pour redresser la barre, nous avons dû faire de nombreux efforts et économies pour réduire nos notre capacité de production et de prode machines d'occasion. Nous avons également augmenté très nettement le nombre de réponses aux appels d'offres afin de faire progresser notre chiffre d'affaires en direct avec les collectivités et diversifier nos clients. »

Mairies, hôpitaux, armées, crèches, maisons de retraite, revendeurs... En 2024, l'entreprise comptait ainsi plus

de 1 120 clients, basés majoritairement en France mais aussi dans quelques pays européens, au Congo et au Rwanda.

Une fabrication « franco-cantalienne »

Pour continuer à les satisfaire et en séduire de nouveaux, Xavier Cresson ne coûts de fonctionnement et accroître pense pas s'arrêter en si bon chemin. «De plus en plus de nos clients ont ductivité grâce notamment à l'achat un œil attentif à l'esthétique des objets qu'ils achètent, note-t-il. On a donc travaillé pour développer le design de nos produits et avoir la volonté de faire de jolies choses. Par exemple, quand je suis arrivé dans l'entreprise, la gamme de décors se comptait sur les doigts d'une main. Maintenant, nous avons autant de variété qu'un cuisiniste. » L'investissement est également au cœur de ses ambitions. « Dès que l'on a pu, nous avons investi

La chaise 510, un mythe!

Créée en 1950 par Gaston Cavaillon pour l'entreprise Mullca, la chaise 510 est bien connue de tous les Français! Et pour cause : choisie par l'UGAP pour devenir la chaise d'école de référence. chaque écolier français y a passé au moins 12 960 heures assis dessus!

En 1996, suite au rachat de l'entreprise Mullca par LAFA, la firme aurillacoise devient le seul fabricant au monde de la chaise 510. Aujourd'hui encore. plus de 26 000 modèles neufs sortent de l'usine chaque année ! Bien que toujours utilisée dans les écoles, elle devient peu à peu un objet design et trouve désormais sa place loin des

dans de nouveaux outils industriels. Et nous continuons à le faire. » Pour preuve, l'un des grands projets à venir est la réintégration complète d'un atelier, sur le site de Sistrières. « On souhaite se tourner vers une fabrication 100 % francocantalienne, explique le dirigeant. Pour cela, on relocalise les ateliers qui avaient été externalisés à l'étranger. D'ici fin 2026, l'objectif est donc de réintégrer entièrement l'atelier de garniture de chaises. C'est la première étape, et les clients nous suivent dans cette démarche. »

D'ores et déjà, environ 90 % des références produites par LAFA Collectivités sont fabriquées intégralement à Aurillac. « Au total, nous avons cinq ateliers distincts: métallurgie, peinture, menuiserie, montage et garniture en voie de modernisation. Nous sommes aussi totalement autonomes sur le développement avec notre propre bureau d'études et atelier de prototypes et outillage. C'est donc ici que les nouveaux produits voient le jour. » Dans ces mêmes bâtiments, se réfléchit également la seconde vie des produits. Achats, matières premières... La question environnementale prend désormais une place « logique et conséquente » dans la statégie de développement de l'entreprise. Si la durabilité des meubles LAFA n'est plus à prouver, le recyclage et le réemploi sont aussi sur la table des projets. Acheter la chaise de son enfance ? Peut-être bientôt! À suivre...









JUSSAC Début des travaux pour le nouveau restaurant scolaire

Fin juin, en présence de nombreux élus, les premiers coups de pioche donnés par les écoliers ont marqué le lancement officiel du chantier du nouveau restaurant scolaire à Jussac. Ayant fait l'objet de plusieurs mois d'étude ainsi que d'un concours d'architecte fin 2023, ce projet complète les réalisations déjà abouties et impulsées par la Commune dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

D'une surface de plancher de plus de 600 m², ce nouveau restaurant scolaire vient en remplacement de l'existant devenu trop exigu pour accueillir les 150 élèves qui y déjeunent chaque jour. Pensé comme un lieu chaleureux et moderne, il devrait être opérationnel pour la rentrée 2026.

La Commune de Jussac poursuit sa métamorphose avec la création d'un nouveau restaurant pour l'école.



ARPAJON-SUR-CÈRE Un projet de sensibilisation à la croisée des disciplines



Initié par deux étudiants aurillacois, le projet collectif « Au Fil de l'Eau » a permis à environ 80 élèves d'être sensibilisés à la préservation de l'environnement.

Tisser un lien entre sport nautique, environnement et streetart ne semblait pas évident... Pourtant, l'an passé, un duo d'étudiants de l'IUT GEA d'Aurillac ont décelé le potentiel d'une action commune autour de ces thématiques. En partenariat avec l'Association 10ème Art, le service GEMAPI de l'Agglomération d'Aurillac et l'association de canoë-kayak arpajonnaise, CVAD, ils ont donc monté un projet à destination des écoliers d'Arpajon-sur-Cère, baptisé « Au fil de l'eau ».

En parallèle de la création d'une fresque de 70 m² par l'artiste Hugo Gravel, plusieurs médiations artistiques et sportives ont vu le jour. Ainsi, près de 80 jeunes ont été sensibilisés à la peinture, à la pratique du canoë ainsi qu'à l'apprentissage et la connaissance des milieux aquatiques. Différentes disciplines entremêlées pour un seul objectif : les inviter à se (re)connecter à la nature par tous les moyens.

LACAPELLE-VIESCAMP

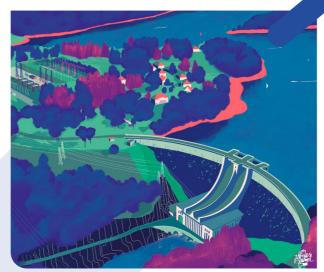
Un anniversaire célébré en festivités

À l'occasion de la célébration des 80 ans du barrage de Saint-Etienne-Cantalès, un vaste programme d'animations a vu le jour tout au long de l'été.

Inauguré en juillet 1945 par le Général De Gaulle et le Sultan du Maroc, le barrage de Saint-Etienne-Cantalès fête, cette année, son 80e anniversaire. Pour l'occasion, les Communes et Intercommunalités situées autour du lac, en partenariat avec EDF et le Département du Cantal, ont imaginé un riche programme d'animations estivales pour célébrer, comme il se doit, ce site incontournable du patrimoine cantalien.

Après un lancement des festivités le 1er juillet dernier lors de l'anniversaire officiel dans l'usine hydroélectrique du barrage, plusieurs temps forts se sont enchaînés, à Lacapelle-Viescamp et dans les communes alentours. Visites guidées et commentées, pièces de théâtre, concert symphonique, spectacle pyrotechnique grandiose... L'objectif poursuivi par les divers organisateurs est de faire découvrir l'histoire de la construction de cet ouvrage, aussi baptisé « le barrage de la Résistance », au travers de multiples rendez-vous, accessibles au plus grand nombre.

Le mois de septembre marque la fin de ce voyage dans le temps. Ainsi, le lac du barrage, et en particulier la



Pour l'occasion, EDF a commandé et financé la création d'une affiche réalisée en 100 exemplaires uniques par Thomas Bourget.

commune de Saint-Etienne-Cantalès, sera le théâtre de la prochaine édition du Volcan'X Triathlon, le 20 septembre prochain. Habituellement organisé au lac des Graves et dans la vallée de la Jordanne, l'événement se délocalise exceptionnellement pour s'inscrire dans le calendrier des manifestations liées à l'anniversaire. Au-délà de proposer de nouveaux parcours et décors aux participants, les organisateurs espèrent contribuer à la mise en valeur des richesses naturelles et patrimoniales du territoire.

Parcours, infos et inscriptions sur www.mycantal.fr

Enfin, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la commune d'Omps, en Châtaigneraie Cantalienne, accueille le dimanche 21 septembre à 15 h une conférence sur l'histoire de la construction de l'ouvrage.

Plus d'informations sur www.chataigneraie-cantal.com

YTRAC Des prairies fleuries



Reconnu « Territoire Engagé pour la Nature », Aurillac Agglo initie des actions de préservation de la biodiversité dans les Communes.

Cette année, la Commune d'Ytrac a ainsi pris la décision de créer une prairie fleurie à Branviel. Semée au printemps dernier par les agents communaux et communautaires, sa floraison a pu être observée tout au long de l'été, jouant également un rôle de sensibilisation auprès des habitants. Cette action complète le dispositif de fauche tardive déjà expérimenté depuis deux années sur des parcelles situées à Branviel et Espinat.

En parallèle, la Commune s'est engagée dans la lutte contre la pollution nocturne avec la réduction de l'éclairage public et le passage en LED. Une action permettant de concilier intérêt environnemental et financier grâce aux belles économies réalisées.

C'EST QUOI CE CHANTIER ?

Voici le récapitulatif des principaux travaux que l'Agglo réalise dans vos communes

m travaux en cours ou à venir

AURILLAC

- » Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et d'assainissement, chemin d'Antuèjols
- Réhabilitation plombs : place Gerbert

AYRENS

Déplacement de conduite, le Puech

CRANDELLES

> Réhabilitation de collecteurs d'eaux usées et du réseau d'eau potable, rue des Rosiers

SANSAC-DE-MARMIESSE

Déploiement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, Bargues et chemin du Pâtural

SAINT-PAUL-DES-LANDES

» Réhabilitation du collecteur d'eau usées et du réseau d'eau potable, rue du Bernatou et du Carrierat

VELZIC

» Réhabilitation du réseau d'eau potable avec enfouissement des réseaux secs, collecte des eaux pluviales, Clavières et Mousset

VEZAC

Remplacement du réseau d'eau potable, Trémoules

travaux terminés

AURILLAC

» Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et d'assainissement avec enfouissement des réseaux secs. rue de la Cère

CRANDELLES

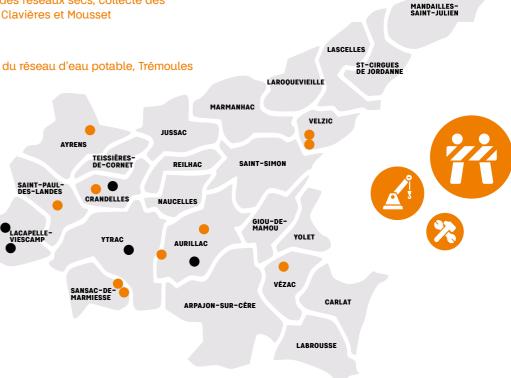
> Réhabilitation d'un collecteur d'eaux pluviales et réparation d'un mur de soutènement, chemin piétonnier rue du Puech

LACAPELLE-VIESCAMP

- » Réhabilitation des réseaux d'eau potable, lotissement
- de Peyragudes et route départementale 18
- Déplacement du réseau d'eau potable sous domaine public, chemin de Vabres

YTRAC

» Réhabilitation de collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales, avenue de la Liberté





EMBR

~

8

Exposition « Mes écrans ».

→ salle expo sous la mairie. Ytrac jusqu'au 20 septembre

Exposition de photographies, « Le Jardin d'Hannibal ». de Marine Lanier

→ les Écuries. Aurillac jusqu'au 21 septembre

Exposition « Cadavre exquis »

→ Galerie Au-dessus du Volcan, Aurillac les samedis jusqu'au 27 septembre, 10 h

Exposition de peintures et dessins au crayon de Christelle Dardilhac

→ hall d'exposition de la mairie, Saint-Paul-des-Landes iusqu'au 30 septembre

Festibois, sculpture sur bois

→ la Garenne. Naucelles du 12 au 14 septembre

Challenge sportif en binôme

→ Centre Aquatique, Aurillac **13 septembre** (cf. p. 8)

Les Instants Tintants. concert de LUNÉLYS Organisé par l'Assaut Sismique en partenariat avec la Médiathèque communautaire

Médiathèque, Aurillac 13 septembre, 14 h

Journée du commerce de proximité organisée par l'association des commerçants Cœur Aurillacois

→ Aurillac

13 septembre

Défilé de mode et animations

Vide grenier et tripoux organisé par Ytrac animation

→ place Monterblanc, Ytrac 14 septembre

Exposition autour de l'Intelligence artificielle Organisée par la Médiathèque communautaire dans le cadre de la Fête de la Science

→ Médiathèque, Aurillac du 16 septembre au 16 octobre (cf. p. 16)

Soirée foot organisée par l'AS Yolet

→ Yolet

16 septembre

Salon de l'Habitat et de l'Automobile organisé par Aurillac Développement

Prisme, Aurillac

du 19 au 22 septembre Rens.: 04 71 46 86 50

Exposition « Georges héritage et vision » pour la journée du patrimoine

→ salle polyvalente, Vezels-Roussy du 20 au 26 septembre

Vide grenier organisé par Yolet Gym

21 septembre

Animations autour du vélo

place Moissinac, Ytrac. 21 septembre

Exposition « Couleurs et pinceaux »

→ Buron. Naucelles du 23 au 29 septembre

Exposition « Lumières en aquarelles / Licht Im Aquarell », peinture de Claudia Brunke-Gregory organisée par la Société artistique du Cantal et l'association « Les amis du jumelage des communes d'Aurillac et d'Arpajon-sur-Cère

Théâtre d'Aurillac. Aurillac du 23 septembre au 17 octobre

La Dériv'Chaînes organisée par la Dériv'Chaînes

→ Velzic 27 septembre

Le Salon Entre les Mondes

→ Aurillac

27 septembre

→ La Plantelière. Arpaion-sur-Cère 28 septembre (cf. p. 15)

Fête de La Plantelière

Salon des collectionneurs du Cantal

→ halle de Lescudilliers. Aurillac 28 septembre 2€

Bibli en folie

→ Médiathèque, Saint-Paul-des-Landes du 3 au 5 octobre

Repas dansant organisé par le comité d'animation

→ la Vidalie, Arpajon-sur-Cère 4 octobre

Foire de la Saint-Géraud

→ parking du Gravier, Aurillac 5 octobre

Vide dressing organisé par le comité d'animation

→ Arpajon-sur-Cère 5 octobre

Exposition d'art hors-normes. 4º édition de la Biennale Hors Normes **Volcanique**

organisée par l'association Cassyopée

→ les Écuries et Médiathèque, Aurillac du 7 octobre au 8 novembre

Marianne Piketty & le concert idéal : Vivaldi-Piazzolla - Saisons : d'un rivage à l'autre

→ salle polyvalente, Velzic 9 octobre, 20h30 (cf. p 14) Dans le cadre de la programmation des Impulsions Musicales 2025/2026

Fête de la Science

→ Médiathèque, Aurillac **11 octobre,** (cf. p. 16)

Course contre le cancer du sein « Aurillac pour Elles »

→ Aurillac 12 octobre, 9 h (cf. p. 8)

Concours de belote organisé par l'association Loisirs et Détente

→ maison des loisirs, Crandelles 12 octobre, 14 h

Soirée caritative organisée par le Tennis Club

→ salle Culturelle. Naucelles

18 octobre

0

Bal d'Halloween organisé par l'APE de l'école

→ salle des fêtes. Saint-Paul-des-Landes 18 octobre

Animation Aqualloween

→ Centre Aquatique, Aurillac 25 octobre

Concours de belote organisé par le comité de Jumelage

→ salle Culturelle. Naucelles 19 octobre

Ouine organisé par l'entraide sansacoise

→ foyer d'animation, Sansac-de-Marmiesse 19 octobre, 13h30

Soirée châtaigne

→ Vezel-Roussy 25 octobre

Festival de théâtre amateur « Les Automnales »

→ salle des fêtes, Saint-Paul-des-Landes 25 et 26 octobre

Concours canin. organisé par Sport canin 15

→ Sansac-de-Marmiesse 25 et 26 octobre, de 9 h à 18 h

Master Champion Fedd, compétition de pêche organisée par le Comité Départemental du Cantal Pêche au coup

→ Lacapelle-Viescamp

Ō

1er et 2 novembre

Repas d'Halloween organisé par Jordanne FC

→ Saint-Simon

1er novembre

Foire de la Saint-Martin

→ parking du Gravier, Aurillac 2 novembre

Le Mois du film documentaire. « JeuneS » organisé par la Médiathèque communautaire en partenariat avec le Cinéma Le Cristal

→ Cinéma le Cristal, Aurillac les jeudis, du 6 au 27 novembre (cf. p. 16)

Salon des mets et des vins organisé par le LIONS Club d'Aurillac

→ halle de Lescudilliers, Aurillac du 7 au 9 novembre

Trail de l'Authre Tour

→ Naucelles 8 novembre

EMBRI

Ouine

organisé par l'APE

→ gymnase, Naucelles 8 novembre

Concours de belote

→ Vezels-Roussy

22 novembre

Soirée théâtre organisée par le comité de Jumelage

→ salle Culturelle. Naucelles 23 novembre

Ouine

organisé par l'USVA pôle jeunes

→ gymnase, Naucelles 29 novembre

Marché de Noël organisé par le comité des fêtes de Saint-Simon

→ Saint-Simon

30 novembre

BOUILLON 告CULTURE

COUP DE CŒUR Médiathèque



Hyper

Roman ado d'Emilie Chazerand, publié chez Pocket Junior, 2025

Dans son roman, Hyper, Émilie Chazerand nous plonge dans l'esprit de Miriam, 17 ans, 1 mètre 96, mal dans sa peau, harcelée et en pleine détresse psychologique. Après une tentative de suicide ratée, elle est invitée à tenir un journal intime dans le cadre de sa thérapie. Mais sur les conseils de son psy, ce sont deux carnets de bord parallèles qu'elle rédige : l'un « officiel », destiné à être lu par sa mère, l'autre, « le vrai », brutalement sincère. Miriam y livre un regard féroce, souvent hilarant, sur elle-même, le monde qui l'entoure, et sa propre souffrance. Avec un humour acerbe, une ironie mordante et cruelle, elle aborde des sujets lourds comme la grossophobie, le harcèlement scolaire, la dépression et le deuil.

Les personnages secondaires, tous imparfaits mais touchants, enrichissent ce récit rempli de tendresse et montrent que l'on a parfois besoin des autres pour guérir. Ce roman percutant ne nous épargne rien, et c'est ce qui fait sa force. Sa plume unique nous fait passer du rire aux larmes en un éclair.

Un hyper coup au cœur!

À partir de 15 ans

En île

Roman de Karine Parquet, publié aux Éditions De Borée, 2024

« Ici, on aime l'île de tout son être, on la défend, on la préserve, on la chérit. Ici, on enfouit les douleurs et les doutes puis on attend la floraison, persuadé d'avoir semé un terreau fertile. Ici tout se conserve et se reproduit. »

Nous sommes en 1934, sur Belle-Île-en-Mer.

Ida, contremaîtresse d'une conserverie de sardines, est enfermée dans une vie solitaire, marquée par l'absence répétée de son mari marin, Jean. Ce dernier, tour à tour tendre et brutal, la retient dans une existence étouffante, sans enfant et sans issue.

De l'autre côté Erik, jeune adulte emprisonné dans la colonie pénitentiaire pour mineurs de l'île, subit les violences quotidiennes du bagne. Il parvient malgré tout à protéger Eloi, petit garçon de 8 ans, victime des mêmes brutalités que lui.

Lorsque, par une nuit d'août, l'évasion spectaculaire de la colonie bouleverse les mœurs de l'île, les destins d'Ida, d'Erik et d'Éloi se croisent.

En île est un roman qui fait vibrer : Karine Parquet, grâce à la beauté de son écriture brute, plante le décor sauvage de l'île. Elle nous emmène ensuite, entre mer et silence, au sein d'une histoire éblouissante : l'histoire de trois êtres qui se débattent, s'échappent, se découvrent et se perdent.





INFOS PRATIQUES

AURILLAC AGGLOMÉRATION VOUS ACCUEILLE:

18, place de la Paix - 15000 Aurillac 04 71 46 86 30 Accueil du public de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

RÉGIE DE L'EAU

18. place de la Paix - 15000 AURILLAC 04 71 46 86 38

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 Aurillac Eau et assainissement : 04 71 46 48 50 Déchets et tri sélectif: 04 71 46 48 50 Urgence eau/assainissement: 04 71 46 48 60

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 place des Carmes - 15000 Aurillac 04 71 46 86 31

DÉCHETTERIE **DES QUATRE-CHEMINS**

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES 04 71 43 05 76

Du lundi au samedi, de 8 h à 12h15, et de 13h30 à 18 h

DÉCHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC 04 71 64 51 08 Du lundi au samedi. 8 h-12h15. 13h30-18 h

STABUS

04 71 48 53 00 Boutique: 3 avenue Gambetta 15000 Aurillac Siège: 8 rue Denis Papin - 15000 Aurillac stabus.fr

MÉDIATHÈOUE

Rue du 139º RI - 15000 Aurillac 04 71 46 86 36 mediatheque.aurillacagglo.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du D^r Béraud - 15000 Aurillac 04 71 48 26 80 centreaquatique.aurillacagglo.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'AURILLAC

7, rue des Carmes - 15000 Aurillac 04 71 48 46 58

www.paysaurillactourisme.com

STRUCTURE INFO-JEUNES

Cf. Médiathèque du Bassin d'Aurillac Rue du 139e RI - 15000 Aurillac 04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9. avenue Aristide Briand - 15000 Aurillac 04 71 48 88 06

cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr

AÉROPORT MARIE MARVINGT

Ligne aérienne et Tour de contrôle 04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 Aurillac 04 71 63 88 10 seba15.fr / seba15@seba15.fr

AURILLAC AGGLO

3, place des Carmes CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex Tél: 04 71 46 86 30 www.aurillacagglo.fr contact@aurillacagglo.fr

Suivez Aurillac Agglo sur





Directeur de la publication : Pierre MATHONIER Vice-Présidente en charge de la Communication : Nathalie GARDES Rédacteur en Chef : Laura PRADAL

Rédaction : Flsa BRUGÈRE, Hélène FRANCOIS, Carole GIRE, Laura PRADAL Conception: Service Communication

Illustrations et infographies : Lise Del Barco Photo de une : @AdobeStock

Service Communication d'Aurillac Agglomération - Tél: 04 71 46 86 30 Email: com@aurillacagglo.fr

Aurillac Développement - Thierry BONNET Tél: 04 71 46 86 50 Email: thierry.bonnet@aurillaccongres.com Imprimerie: CHAMPAGNAC (Aurillac) N° ISSN: 1765-8993 - Tirage: 31 130 ex

Ce document est imprimé sur du papie provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales

